



## Vadémécum Conventions régionales

[Règlements généraux de la FFHB => Articles 25 et 26](#)

La mise en place d'une convention entre deux ou plusieurs clubs doit correspondre à une **logique de projet** s'inscrivant dans la politique territoriale, et non à une logique d'opportunité découlant de situations conjoncturelles (comme par exemple le regroupement d'effectifs de deux clubs pour engager une équipe dans une catégorie).

La logique de projet est soumise à des actions coordonnées pour dynamiser la pratique du Handball sur un bassin géographique en favorisant notamment le niveau de jeu, le développement, la formation de joueurs, de cadres ...

La création, mais aussi le renouvellement d'une convention, pour la saison N, dépend règlementairement de l'avis des instances du Comité et de la Ligue concernés, suite à l'établissement d'un dossier avec des critères (dont d'évaluation) bien définis, et suivant un calendrier précis de la saison N-1.

Tout projet de convention (renouvellement ou création)  
doit au préalable à l'envoi de la demande avoir été  
présenté à votre comité avant le 15 mai de chaque saison

Rappel du Calendrier :

En cours de saison	Préparation des dossiers de création. Évaluation des dossiers existants pour renouvellement ou pas
<b>15 Mai</b>	<b>Date limite de réception des dossiers de renouvellement et de création de convention par le comité concerné.</b>
du 15 Mai au 1 <sup>er</sup> Juin (COMITE)	⇒ Le conseil d'administration du comité concerné rend un avis sur les dossiers de niveau régional et fédéral avant transmission à la Ligue. ⇒ Le conseil d'administration du comité concerné rend un avis sur les dossiers de niveau départemental avant transmission au BD Comité pour décision.
<b>1<sup>er</sup> Juin</b>	<b>Date limite de transmission des dossiers à la Ligue par le Comité</b>
Du 1 <sup>er</sup> Juin au 15 Juin (LIGUE)	⇒ Le conseil d'administration de la Ligue rend un avis sur les dossiers de niveau fédéral avant transmission à la FFHB. ⇒ Le conseil d'administration de la Ligue concerné rend un avis sur les dossiers de niveau régional avant transmission au BD de la Ligue pour décision.
<b>15 Juin</b>	<b>Date limite de transmission des dossiers à la FFHB par la Ligue.</b>



**Précisions sur les annexes du document de création de convention**

Formulaires (création et renouvellement) à retrouver sur le site de la Ligue dans la rubrique  
[« Service aux clubs => supports administratifs »](#)

**Annexe 2 - Exposé des motifs :**

- Intitulé du projet
- Constats / État des lieux
- Définition du bassin géographique
- Définition de 2 voire 3 objectifs principaux du projet : *par exemple*
  - Projet d'amélioration du niveau de jeu pour une équipe ou une catégorie
  - Développement du handball dans un bassin de vie
  - Etc...

**Annexe 3 - Conditions de fonctionnement (ressources respectives apportées par chaque club, modalités de prise de décision, ...)**

- **Ressources sportives :**
  - Quantitatif = Effectifs, tout en tenant compte aussi des passerelles avec catégorie supérieure (ex : convention 18 pour alimenter championnat +16) ... mais aussi de la catégorie inférieure dans le cadre de la filière / « Photographies » des clubs
  - Qualitatif = Niveau en championnats (N-1, N) et objectif N+1

- **Ressources humaines :**

Entraîneurs mis à disposition avec niveau et projet de formation

Projet de formation des accompagnants (officiels de table, JA – JAJ...)

Organigramme technique, de la structure.

Pilotage de la convention, lien avec le comité départemental

- **Ressources financières :** répartition du budget, achats spécifiques...

- **Ressources logistiques :**

Installations sportives

Conditions d'organisation : entraînements / compétitions

Condition de déplacement pour les entraînements / matchs

Mise en place d'événements spécifiques (animations, formation interne...)

- **Partenariats :** privés, collectivités, Section Sportive, ...



**Annexe 4 - Résultats attendus, critères d'évaluation**

Objectif	Critères	Indicateurs
<p>Développement du handball dans un bassin de vie</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Implication des joueurs dans la vie associative du club.</li> <li>• Structuration de l'encadrement technique</li> <li>• Structuration et organisation du fonctionnement et de l'accompagnement des équipes. (table de marque, responsable de salle...)</li> <li>• Implication des parents. Accueil et convivialité autour du match.</li> <li>• Développement du nombre de licenciés</li> <li>• Amélioration du niveau de formation des entraîneurs</li> <li>• Professionnalisation : apprentissage ou autre</li> <li>• Développement de projet citoyenneté : service civique...</li> <li>• Développement des partenariats avec le milieu scolaire</li> <li>• Développement de projets évènementiels sportif ou festif</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de joueurs participants aux compétitions</li> <li>• Taux de renouvellement de licence</li> <li>• Nombre de création de licence.</li> <li>• Nombre d'action de développement réalisé.</li> <li>• Taux d'implication des joueurs dans les instances dirigeantes</li> <li>• Niveau de diplôme de l'encadrement.</li> <li>• Nombre d'entraîneur.</li> <li>• Nombre d'accompagnateur d'équipe.</li> <li>• Nombre de parents impliqués dans l'organisation des matchs à domicile et les matchs à l'extérieur.</li> <li>• Création de poste de salarié</li> <li>• Mise en place d'un service civique</li> <li>• Création d'une section sportive ou classe à horaire aménagée</li> <li>• Création d'évènements festifs / sportifs</li> </ul>
<p>Création d'équipe compétitive</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Structuration de l'encadrement technique</li> <li>• Amélioration du niveau de jeu</li> <li>• Augmentation de la quantité d'entraînement.</li> <li>• Proposer un niveau de jeu adapté à tous les joueurs.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Taux de renouvellement de licence</li> <li>• Niveau de jeu atteint</li> <li>• Nombre de joueurs / joueuses jeunes entrant dans une structure de perfectionnement (section/pole)</li> <li>• Évolution du nombre d'entraînement.</li> <li>• Évolution du nombre d'entraîneur</li> <li>• Amélioration du niveau de qualification des joueurs.</li> </ul>